

Or, en matière de gestion municipale, le Conseil départemental 06 comme la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) laisse le dernier mot sur les projets à l'édile municipal.

Un investissement de 40 millions d'euros

Lors de la campagne municipale de Vallauris Golfe-Juan puis de la campagne des Départementales, le nouveau maire, Kevin Luciano, n'avait pas varié d'un pouce, la poursuite de la déviation de Vallauris avec ses 1,2 km était une priorité. Mais pourquoi un tel entêtement ? La réponse est venue tant du maire que du président du Département 06, Charles-Ange Ginésy, que du président de la CASA, Jean Leonetti : « C'est une voie structurante qui va désengorger le centre de Golfe-Juan, provoquer moins de pollution atmosphérique et favoriser la fluidité de la circulation, ce qui est l'une des priorités du Département comme de la CASA ». Sur son Plan mobilité 2028, Charles-Ange Ginésy a rappelé que le Département avait prévu 500 millions d'euros (sur 7 ans) « pour en finir avec les points noirs » (376 ME pour les routes, 45 ME pour les pistes cyclables). Cette opération représente au total un coût de 40 millions d'euros, projet entièrement financé par le Département à hauteur pour cette 2^{ème} phase de 18,5 millions d'euros sur la période 2022-2024. Puis, la dernière tranche avec la piste cyclable, l'isolement sonore et le verdissement représentera 10,5 millions d'euros (dont 4 ME pour la piste cyclable). Cette action bénéficie d'une participation de 20 % de la part de l'État au titre des accords Perben et pourrait disposer d'une subvention régionale de 20 % pour la piste cyclable.

Les bassins de rétention prévus et à l'étude

Bien sûr que cet aménagement profitera aussi de manière traversante aux Antibois et aux Cannois désireux de passer de l'Est à l'Ouest et vice versa. « C'est la solidarité territoriale qui s'exprime », a insisté Charles-Ange Ginésy, lui qui a fait du Smart Green, son cheval de bataille anti-pollution des Alpes-Maritimes. Une voix discordante s'est élevée, celle d'un Vallaurien, Jacques Michel Piette, « un Vallaurien de 80 ans » qui a dénoncé l'absence de bassin de rétention, ce qui est préjudiciable au vu de la crue du 2 octobre 2015... La réponse de Kevin Luciano ne s'est pas faite attendre : « Bien sûr que la question hydraulique a été prise en compte. Nos aménagements seront de nature à absorber une crue centenaire comme celle du 2 octobre 2015. Les bassins de rétention sont dans le plan de financement et ils seront installés au Vallon des Clos et au Vallon du Madé. Les services de la CASA travaillent sur ces implantations ». Tous les intervenants ont eu la même conclusion : « Nous ne pouvons que nous réjouir de voir ce dossier s'accélérer car il va améliorer la qualité de la vie des habitants de Vallauris-Golfe Juan ».

Pascal Gaymard

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité